

## ASPECTS ECONOMIQUES : LES FLUX

### Ouvrages essentiels pour préparer ce cours

BOST François (2002). «La localisation des activités économiques», in CHARVET Jean-Paul et SIVIGNON Michel, *Géographie humaine*. Paris: Armand Colin, p. 221- 254.

BOST François (2003). «Les risques économiques», in VEYRET Yvette (coord.), *Les Risques*. Paris: SEDES, p. 198-220.

BOST François (2003). «La mondialisation», in *Encyclopédie Clartés*, Paris, octobre, p. 1-18.

MANZAGOL Claude. *La mondialisation*, Armand Colin 2003 .

### **La mondialisation se traduit par 4 types de flux**

- Les flux financiers et commerciaux : La révolution des transports et des communications engendre la contraction de l'espace-temps et ouvre une véritable économie informationnelle. La libération des échanges est le second facteur qui autorise leur mondialisation. Une nouvelle géographie des échanges commerciaux et financiers montre la prépondérance des pays de la Triade qui constitue un oligopole mondial.

-Les flux migratoires : Les premières mondialisations avaient mis en branle des dizaines de millions de migrants. Le mouvement a repris de façon accéléré après 1950. Les mobilités multiples dessinent un système migratoire mondial complexe mais qui illustre là encore la singularité des Suds dans la mondialisation (Flux touristiques contre flux migratoires).

- Enfin, la numérisation de l'information, sa diffusion instantanée et universelle, la disponibilité d'outils individuels de plus en plus " intelligents " de recherche et de traitement des données numérisées, en un mot, la mise en contact permanente des hommes et des sociétés de notre planète bouleversent les hiérarchies et créent de nouvelles dynamiques entre les Suds et les Nord.

### Problématique :

L'accélération de la vitesse, la transmission instantanée de l'information, le règne du temps réel et du « cyberspace » annoncent-ils la fin des territoires ?

La mondialisation, parce qu'elle produit simultanément de l'universel et du particulier n'abolit-elle pas « l'espace des lieux » au profit de l' « espace des flux » ?

## **I. L'explosion des flux commerciaux ou la traduction des inégalités Nord-Sud**

### **a. Des échanges qui s'intensifient**

-Depuis les années 1950, le commerce mondial augmente deux fois plus rapidement que la production mondiale pour représenter, en 2008, plus du quart du PIB mondial. Cette croissance accompagne celle des multinationales, qui génèrent plus de la moitié du commerce mondial, du fait des échanges entre la maison-mère et leurs filiales.

Evolution du commerce mondial (exportations. Source OMC)

	1950	1980	2000
Produits manufacturés	Indice 100	1150	4200
Produits miniers	Indice 100	450	900
Produits agricoles	Indice 100	250	600

-Il y a eu premier lieu une véritable contraction de « l'espace-temps » : Jusqu'à la Révolution industrielle, on avançait à la vitesse du cheval et de la voile. Le bateau à vapeur et la locomotive vont accélérer la vitesse et réduire le temps des déplacements. Les frictions de l'espace s'amenuisent et les temps de communication diminuent : comme les gens et les marchandises, les informations circulent plus vite, à meilleur compte et par des voies spécialisées avec l'invention du télégraphe, puis de l'électricité. Les techniques de transport au cours du XXe siècle progressent de façon accélérée avec le moteur à explosion, l'avion à hélices puis à réaction. Les navires gagnent en taille et en spécialisation (supertankers) ; la conteneurisation favorise le transfert intermodal ; les réseaux autoroutiers libèrent les transports automobiles ; l'avion à réaction met Paris à trois heures de New York : la contraction de l'espace-temps se poursuit.

### **b. Une transformation du contenu des échanges**

-En quarante ans, le niveau des protections douanières a été divisé par sept pour s'établir à 5 % en moyenne vers 1990. La libéralisation des échanges, associée aux progrès des transports et des communications, a puissamment contribué au gonflement des flux commerciaux qui ont évolué dans leur nature et leur configuration.

-Si les produits agricoles et miniers étaient prépondérants jusque dans les années 1960, les produits manufacturés représentent maintenant plus de 70 % des

échanges de marchandises. Cette situation reflète la domination des nations industrialisées, anciennes ou émergentes (Chine) dans le commerce mondial, alors que l'Afrique, avec seulement 3% des échanges est marginalisée. L'Union européenne s'impose comme le premier pôle mondial du commerce, mais l'Asie orientale est l'aire où les échanges internationaux croissent le plus vite.

-Les échanges de services : la croissance du commerce des services est plus rapide que

celle des marchandises. Les services deviennent ainsi un enjeu majeur des négociations

commerciales multilatérales à l'OMC. L'Europe, par exemple, refuse d'ouvrir certains

services (éducation, santé) à la concurrence internationale.

### **c. Les flux commerciaux traduisent les inégalités dans les rapports Nord-Sud**

La prépondérance des pays industrialisés : six pays occidentaux assuraient en 1955 la moitié du commerce mondial, chiffre-maintenu en 1973; en 1999, le poids relatif de ces six mêmes pays (États-Unis, Allemagne, Japon, France, Royaume-Uni et Canada) est légèrement plus faible (44 %), mais le poids de l'ensemble des pays industrialisés s'est renforcé avec 69 % du commerce mondial. Les pays en transition font environ 4 %, tandis que la part des pays en développement, avec 27%, est la même qu'en 1955.

Le commerce entre le Nord et le Sud n'est cependant pas secondaire. Les pays en voie de développement commercent en effet peu entre eux ; leurs liens commerciaux avec les pays du Nord leur sont essentiels ; pour beaucoup, il s'agit surtout de vendre des matières premières agricoles ou minérales ; certains pays sont fortement dépendants de l'exportation d'un ou deux produits. Les marchés de matières premières, comme le pétrole ou le blé, recouvrent une importance stratégique. De nombreux pays du Sud se sont dangereusement spécialisés dans un produit primaire au cours fluctuant (uranium pour le Niger, pétrole pour le Venezuela). Ces pays ont une économie de rente.

Le fait nouveau du dernier quart de siècle est le rôle croissant d'une douzaine de pays du Sud (Asie, Amérique latine) sur les marchés extérieurs, notamment par l'exportation de produits manufacturiers. Ainsi la Chine et Hong-Kong, Singapour, la Corée et Taiwan qui ne faisaient que 3,2 % du commerce mondial en 1913, y participent pour 25 % en 2007.

## **II. Les flux financiers, révélateurs de l'attractivité des territoires**

### **a. Une circulation accélérée et incontrôlable des capitaux**

Le marché financier est devenu planétaire grâce à un système de communication qui relie

Les places financières 24h/24. La déréglementation permet aux banques et aux fonds de pensions et d'investissement d'orchestrer la mobilité des capitaux au-delà de leurs frontières, à la recherche du meilleur profit pour leurs placements.

La logique financière et spéculative domine la mondialisation : le volume quotidien des

transactions sur le marché des échanges atteint 3200 milliards de dollars en 2007, soit plusieurs centaines de fois celui des échanges commerciaux véritables. L'exigence de rentabilité des fonds placés s'impose de plus en plus comme une priorité aux chefs d'entreprises au détriment des objectifs économiques, sociaux et environnementaux.

La circulation des capitaux s'articule autour des pays riches : les États-Unis absorbent la plus grande partie de l'épargne mondiale. A l'inverse, les investisseurs internationaux évitent la moitié de la planète jugée trop pauvre, instable, risquée.

## **b. Les IDE ou les stratégies spatiales des firmes transnationales**

Les investissements réalisés à l'étranger par les firmes transnationales reflètent les stratégies spatiales des firmes transnationales — actrices majeures de la mondialisation — et surtout leurs arbitrages géographiques à l'échelle mondiale .

-Créations ou participations : selon la définition du *Manuel de la Balance des Paiements* du FMI, les investissements directs étrangers (IDE) correspondent aux différentes opérations financières destinées à agir sur la marche et la gestion d'entreprises implantées dans un pays différent de celui de la maison mère. Sous le terme d'IDE se regroupent en fait deux grands types d'opérations (fig. 1).

-L'envolée des années 1985-2000 : Les IDE avaient accompagné l'internationalisation des entreprises au cours du XIX<sup>e</sup> et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, notamment à la faveur de la constitution des empires coloniaux. Mais la libéralisation et le développement rapide des marchés financiers internationaux à partir de 1985 et les innovations dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ont provoqué une envolée spectaculaire des flux d'IDE dans le monde.

-Une intégration inégale pour les Suds. La carte 1 illustre les sensibles différences d'attractivité des territoires, tous secteurs d'activité confondus. Elles sont le produit des arbitrages géographiques particulièrement sélectifs opérés par

les firmes transnationales, selon les occasions d'investissement offertes sur le long terme, la qualité de l'environnement local des affaires, la visibilité économique et politique, les risques encourus en matière économique, politique ou sociale. Ces IDE sont concentrés sur certains pays phares, ce qui témoigne de la très inégale intégration de l'ensemble du monde dans la globalisation de l'économie, notamment pour les Suds. Elle permet aussi d'identifier au moins quatre groupes de pays, selon leur degré d'intégration à la dynamique de mondialisation des firmes transnationales :

**. La «Triade» capitalise l'essentiel des stocks d'IDE**

**. L'attractivité spectaculaire des «pays émergents» :** autour de la Triade gravite le groupe étroit des «pays émergents», expression forgée au cours des années 1990 dans les milieux financiers. Il s'agit d'un groupe d'une vingtaine de pays en voie de développement rapide et d'Europe orientale (leur inventaire ne donne lieu pour le moment à aucune liste officielle) ayant incontestablement tiré profit de la mondialisation de l'économie. La plupart d'entre eux sont en Asie orientale (Chine avec Hong Kong, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Malaisie, Taïwan, Philippines, Singapour, Thaïlande), en Amérique latine (Argentine, Brésil, Chili, Mexique) et en Europe centrale et orientale (Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Hongrie, Slovénie, Bulgarie, Russie). En revanche, le continent africain ne compte qu'un seul pays émergent (Afrique du Sud). Signe tangible de l'engouement qu'ils suscitent depuis une dizaine d'années, ces pays attiraient à eux seuls 88% du total des stocks d'IDE au sein du monde en développement et des pays en transition, et 29% du total mondial des stocks d'IDE en 2002. Au sein de ce groupe, la Chine n'a cessé de se détacher irrésistiblement depuis le milieu des années 1990, au point de devenir le premier pays d'accueil mondial des flux d'IDE à partir de 2002 (10% du total mondial avec Hong Kong), devant les États-Unis.

**. Les pays à l'attractivité encore limitée :** Un troisième groupe de pays, très hétérogène, peut ensuite être identifié (Égypte, Indonésie, Roumanie, Turquie, Viêt-nam, etc.). Moins étroitement intégrés que les précédents dans la mondialisation de l'économie, ils n'en multiplient pas moins les efforts pour améliorer leur attractivité vis-à-vis des investisseurs étrangers et diversifier les structures de leur économie. Leurs relations avec la Triade sont encore plus asymétriques que dans le cas précédent. Les stratégies des firmes transnationales à leur égard semblent pour le moment marquées par l'attentisme, comme s'il était toujours temps d'«y aller», à la grande différence des pays émergents. Au sein de ce groupe, il convient de distinguer clairement le sous-groupe des paradis fiscaux. Ces micro-États, en général de petites îles (Bermudes, Caïman, Trinidad et Tobago,

Vierges, etc.) manipulent des flux financiers non négligeables mais le plus souvent par l'intermédiaire de simples boîtes aux lettres, favorisant l'opacité des transactions («blanchiment de l'argent sale»); les capitaux transférés par des banques d'affaires, des filiales de firmes transnationales et des sociétés plus ou moins occultes n'y restent guère, mais y transitent en attendant de nouvelles destinations.

**.Le reste du monde délaissé :** un quatrième et dernier groupe est formé par les «pays les moins avancés» (PMA), selon la classification établie par les Nations unies. Cette catégorie n'a cessé de s'étoffer depuis les origines: 24 pays en 1971, 31 en 1981, 42 en 1991, enfin 49 en 2003 (dont 35 pays d'Afrique subsaharienne). Le stock d'IDE y est dérisoire (0,64% du total mondial en 2002 et 2% seulement de celui des pays en voie de développement, soit l'équivalent du stock de la seule Pologne). Dépourvus de tout, souvent lourdement endettés et n'ayant au mieux que des produits primaires agricoles et miniers à exporter, ces PMA sont presque totalement délaissés par les investisseurs étrangers à l'exception de quelques très rares secteurs d'activité (hydrocarbures, certaines matières premières minérales et agricoles). Plus que jamais, ces 49 pays se révèlent donc particulièrement tributaires de l'aide au développement internationale et de ses attermoissements.

### **III. Le déséquilibre des flux migratoires internationaux**

la mondialisation s'accompagne de fortes inégalités territoriales entre des centres toujours plus intégrés au système monde et des périphéries marginalisées et exploitées. Elle alimente ainsi une mobilité des individus depuis les périphéries pauvres vers les centres enrichis, sous la forme de flux migratoires de travailleurs et sous la forme de flux touristiques, dans l'autre sens.

#### **a. Plusieurs vagues de « mondialisation migratoire » (3 vagues)**

-La première phase de mondialisation migratoire, alimentée par la rivalité des puissances maritimes européennes, remonte aux grandes découvertes du « Nouveau monde » (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles). Les mouvements de populations étaient alors associés à l'appropriation coloniale, à la conquête territoriale et à l'implantation de comptoirs commerciaux. De cette époque datent des réalités toujours actives aujourd'hui : mythe de l'eldorado, structuration d'un espace transatlantique, diaspora noire, etc.

-La deuxième mondialisation migratoire fut la conséquence, au XIXe siècle, du développement du système capitaliste et des progrès techniques réalisés notamment en matière de transports. Il y eut alors une ouverture de l'ensemble de la planète aux migrations de masse, les Amériques polarisant l'essentiel de ce mouvement issu avant tout d'Europe : 60 millions d'Européens s'embarquèrent pour les Amériques entre 1820 et 1914, dont 1 million par an entre 1900 et 1913. Parmi les autres grands courants, signalons également l'installation, forcée ou choisie, d'Européens au nord et au sud de l'Afrique, d'Indiens dans les Caraïbes, de Russes en Asie, de Chinois en Amérique du Nord puis en Amérique latine, etc. Au

total, à la veille de la Première Guerre mondiale, les migrants représentaient au moins 5 % de la population

mondiale : jamais autant de personnes n'avaient circulé dans le monde.

Les conséquences de cette deuxième mondialisation migratoire furent nombreuses : expansion des plus

grandes diasporas actuelles (chinoise et indienne), mise en place de liens géostratégiques préférentiels,

établissement de nouvelles colonies, convergence des systèmes économiques de part et d'autre de

l'Atlantique comme à l'intérieur de l'Europe<sup>3</sup>, diffusion des valeurs occidentales, apparition de « couples

migratoires », c'est-à-dire de mouvements humains privilégiés entre un pays de départ et un pays

d'accueil.

-La troisième phase de mondialisation migratoire, engagée depuis une bonne vingtaine d'années, correspond à l'accélération sans précédent du processus historique d'interdépendance des économies, qui elle même découle de l'amélioration des moyens de transports (rapidité accrue et baisse des coûts), de la démocratisation des systèmes politiques et du développement des nouvelles technologies de l'information.

Aujourd'hui, selon les Nations unies, on compte 190 millions de migrants dans le monde (115 millions dans les pays développés, 75 millions dans les pays en développement). Ce nombre très important, en absolu, ne représente plus, en relatif, que 3 % de la population mondiale.

## **b. L'accélération des flux migratoires**

-Sur les dernières décennies, l'augmentation des flux migratoires fut très rapide : 75 millions de migrants en 1965, 155 millions en 1990. Entre 1990 et 2005, leur nombre a augmenté de 36 millions.

-En 2005, 61 % des migrants vivaient dans les pays développés (34 % en Europe, 23 % en Amérique du Nord, 28 % en Asie, 9 % en Afrique et 4 % en Amérique latine et dans les Caraïbes).

-Aujourd'hui comme hier, les flux migratoires sont polarisés : 28 pays accueillent 75 % des migrants :

.L'Europe est devenue la première destination et accueille 23 % des migrants.

.Les États-Unis en comptent 20 %, gagnant 15 millions de migrants entre 1990 et 2005, suivis par l'Allemagne et l'Espagne.

.Les migrants représentent au moins 20 % de la population dans 41 pays : Hong-Kong, Israël, Jordanie, Singapour, Luxembourg, Suisse, Australie, Arabie saoudite, pays du Golfe, etc.

-Les femmes constituent la moitié des migrants (49,6 %) et ont même devancé les hommes dans les pays développés depuis 1990.

-Concernant les origines géographiques et contrairement aux idées reçues, 80 % des migrants vivant dans les pays en développement sont originaires d'autres pays en développement, et seulement 54 % des migrants vivant dans les pays développés sont originaires de pays en développement.

-L'Asie étant le plus grand réservoir mondial de population, le migrant «moyen» est asiatique, vit et circule en Asie, dans un pays en développement. Mais ce portrait-robot cache l'essentiel, à savoir une diversification croissante des formes de migrations. Il convient entre autres de distinguer :

.la migration d'établissement (par exemple, l'Australie, le Canada, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande admettent des migrants auxquels ils octroient un titre de résident permanent au regard du regroupement familial, de la qualification professionnelle recherchée ou de l'asile) ;

.la migration de travail (contractuels, stagiaires, saisonniers, personnels d'entreprises multinationales, dont le nombre est passé en Europe de 6,4 millions en 1990 à 9,6 millions en 2005, pour une population totale d'étrangers d'environ 20 millions) ;

.la migration familiale, importante notamment dans les pays européens (elle a représenté plus de 70 % des migrations en France entre 1999 et 2002) ;

.la migration étudiante (on comptait 2 millions d'étrangers inscrits en 2000 dans les universités des pays développés) ;

.les réfugiés et demandeurs d'asile, dont le nombre a chuté de 18,5 millions en 1990 à 13,5 millions en 2005 (les pays en développement en abritant près de 11 millions) ;

.les migrants illégaux, estimés à environ 12 millions aux États-Unis, à 20 millions dans le monde.

### **c. Les facteurs de la mobilité**

La forte hausse des migrations au cours des deux dernières décennies résulte de la conjonction de plusieurs facteurs.

-On retiendra d'abord l'urbanisation rapide des pays de départ, et même leur tendance à la métropolisation : aujourd'hui, les migrants sont moins des ruraux analphabètes et pauvres que des urbains scolarisés, ayant accumulé un pécule et disposant d'appuis pour tenter l'expérience.

-On retiendra ensuite « l'imaginaire migratoire », construit sous l'influence des médias et notamment de la télévision, qui donne à voir dans ses films et ses informations un eldorado occidental fait de consommation et de libertés, offrant des emplois et des salaires sans commune mesure avec ceux des pays de départ. Ce rêve est alimenté par les migrants eux-mêmes, qui transfèrent des fonds dans leurs pays d'origine et y reviennent en vacances avec les symboles de la prospérité. On a là moins affaire à des facteurs de répulsion qui poussent les migrants hors de chez eux (démographie et pauvreté), qu'à des facteurs d'attraction (l'envie de réussir, de s'enrichir, et l'attrance pour l'Occident).

-De son côté, la généralisation progressive des passeports, survenue il y a moins de vingt ans, a été déterminante. Alors que dans les années 1970 et 1980 beaucoup de pays rendaient difficile la sortie de leurs ressortissants (pays du bloc communiste, régimes autoritaires et dictatures), aujourd'hui peu d'entre eux l'interdisent ou l'accordent avec parcimonie (Chine, Corée du Nord, Cuba). Associé à une forte baisse du coût des transports, ce « droit de sortie » a provoqué une envie de mobilité.

-La création de larges espaces de libre circulation des personnes et des marchandises (Union européenne, États-Unis/Canada, marché nordique) a aussi engendré d'importants mouvements humains. Il en va de même des zones de fractures économiques, politiques et sociales, génératrices de migrations clandestines (Gibraltar, Ceuta et Melilla, îles Canaries, frontière américano-mexicaine, limites orientales de la Russie avec la Chine, etc.).

-L'évolution des législations et des politiques des pays d'accueil doit aussi être prise en compte. Par exemple, le droit d'asile a été très étendu dans les années 1990 (Afrique des grands lacs, crise algérienne, Balkans, question kurde, Afghanistan, Irak, Iran, Sri Lanka, Amérique centrale) pour rapidement reculer

ensuite. À ceux qui ont obtenu le statut de réfugié de la Convention de Genève, se sont ajoutées les personnes déplacées (7 millions en 2004), comme dans la Corne de l'Afrique, souvent accueillies par des pays en crise aussi pauvres que ceux qu'elles avaient quittés.

-Enfin, divers autres facteurs moins nouveaux expliquent les migrations internationales : l'existence de solidarités transnationales de nature familiale, associative (associations de développement) ou culturelle (notamment linguistique) ou religieuse (pèlerinages chrétiens ou musulmans) ; le développement d'une véritable « économie du passage » là où les frontières restent closes ; la construction de nouveaux réseaux, fruits de la mondialisation, sans lien avec le passé colonial ni la proximité géographique ou culturelle (il en va ainsi de beaucoup de nouvelles migrations asiatiques).

#### **d. Une autre migration : le tourisme**

Le tourisme est un autre type de migration. Il peut paraître curieux de comparer ce déplacement aux migrations de la misère mais il s'agit bien du même principe de mobilité lié à la mondialisation. Elle montre les inégalités du monde contemporain : l'essentiel des flux (émission/réception) s'effectue à l'intérieur du monde riche

Les touristes internationaux sont plus de 800 millions en 2006. Surtout originaires des pays développés à fort pouvoir d'achat, les flux touristiques se nourrissent aussi des classes aisées des pays émergents. Ils orientent majoritairement vers des pays développés (France, Etats-Unis, Espagne) qui disposent d'infrastructures de qualité pour valoriser leurs paysages ou leur patrimoine culturel. Pour certains pays du Sud (Thaïlande, Égypte), le tourisme constitue la première source de richesse.

Les flux touristiques varient au gré de la conjoncture. Le sentiment d'insécurité lié à l'attentat terroriste à Bali en 2002, l'épidémie de SRAS en Asie en 2003 ou le tsunami d'Asie du Sud-Est de 2004 détournent temporairement de certaines destinations.

### **IV. Les flux d'information, vers une fracture numérique ?**

#### **a. Une information devenue planétaire**

-Les réseaux de communication connaissent une révolution sans précédent. Le premier satellite géostationnaire permettait 240 conversations téléphoniques simultanées sur l'océan Atlantique en 1965 ; Intelsat V en autorise 50 000 aujourd'hui. Les systèmes de fibre optique acheminent à haute vitesse dix fois

plus de messages que les câbles co-axiaux. L'essor du réseau Internet multiplie les liens et la communication interactive à l'échelle du monde. La technologie digitale permet de convertir le son, l'image, le texte en messages digitaux transmissibles, manipulables et stockables à volonté. On communique et transige en temps réel avec tous les points du monde. Transformant l'espace, ces techniques pourtant ne l'abolissent pas, favorisant d'abord les points de haute intensité de contacts, comme les métropoles des pays développés.

-Les Etats du Sud ne sont pas restés à l'écart de ces progrès (chaînes satellites, téléphone portable...). L'exemple du téléphone portable est remarquable : les États du Sud l'ont vite adopté (l'Afrique est en particulier un marché porteur), faisant ainsi l'économie de la construction d'un réseau de téléphonie fixe.

-C'est cet accès à l'information, même déformée, qui explique largement la mobilité des hommes : elle véhicule l'image de lieux attirants, espoirs d'une vie meilleure.

### **b. L'exemple d'internet, une fracture réversible ?**

-L'accès et l'utilisation d'internet sont très inégaux dans le monde au point que l'on peut parler de fracture numérique. La carte de la fracture numérique se superpose à celle du développement humain : l'accessibilité la plus faible coïncide avec les pays les moins avancés (PMA). La marginalisation du Sud dans la communication mondiale aggrave alors l'enclavement.

-Au Nord comme au Sud, les inégalités d'équipement s'observent également entre zones métropolitaines densément peuplées et espaces ruraux mal desservis alors qu'internet offrirait une possibilité de mise en valeur à distance. Ces zones blanches d'internet sont progressivement connectées grâce à un nouveau moyen technologique le wimax promu par l'aménagement du territoire

-Tout comme pour les flux matériels et financiers, l'information renforce le pouvoir des métropoles, leurs quartiers centraux et les zones d'activité dans la périphérie urbaine.

-L'inégalité face à internet a aussi une dimension politique. Alors qu'internet multiplie les possibilités d'information, d'expression et de mobilisation des citoyens et favorise ainsi la démocratie, certains États tentent d'en contrôler l'utilisation : ainsi se dessine une zone où se conjuguent restrictions du web, manque de libertés et pratiques non démocratiques.

-La réduction des inégalités d'accès et d'utilisation des NTIC amène à se poser la question des priorités. Pour le Sud où il faut avant tout nourrir, éduquer, soigner, internet représente-t-il une urgence surtout si les infrastructures sont à créer ? L'Inde où les informaticiens ont amorcé un processus de développement par les NTIC représente un modèle original.

-La disparition de la fracture numérique ne peut s'envisager que globalement: pour les Pays en déficit d'internet il s'agit non seulement d'accéder aux conditions économiques et politiques qui permettent le développement du réseau mais aussi d'éduquer les populations à la recherche, à l'utilisation, et à la maîtrise des images et des informations.

### **Conclusion : les flux à l'origine de la mise en réseau du monde**

La mondialisation se caractérise par

-la croissance et l'accélération des flux de toute nature, en particulier immatériels, qui densifient les réseaux et renforcent quelques grands pôles mondiaux ;

-le renforcement des liens entre les différentes parties du Monde, qui deviennent de ce fait beaucoup plus interdépendantes.

#### **-Les réseaux, entre interdépendances et « effet tunnel »**

-Les flux toujours croissants qui irriguent la planète sont organisés en réseaux. Ils peuvent être matériels, dans le cas par exemple des routes ou des voies ferrées, des fibres optiques ; ils peuvent être immatériels lorsqu'il s'agit des communications par satellite, du trafic aérien ou des routes maritimes.

Leur plus ou moins forte densité dit beaucoup sur la puissance d'une entreprise ou d'un État; ainsi, un pays qui dispose d'un réseau de transports intérieur efficace et qui est relié au Monde, est une puissance économique qui compte. De même, plus une entreprise est importante, plus elle dispose de filiales ou bureaux à l'étranger.

-Les réseaux peuvent aussi être le produit de relations entre hommes. Ainsi, il existe des relations permanentes entre décideurs (politiques ou financiers), scientifiques ou intellectuels qui dépassent les frontières et échangent idées, découvertes et capitaux. Ils constituent une élite qui dirige la planète.

Plus nombreuses en effectif, et réparties sur l'ensemble de la planète, il existe aussi des diasporas qui créent des liens de solidarité forts, basés sur une origine géographique et une culture communes. Si la diaspora chinoise est la plus nombreuse (entre 30 et 40 millions), il ne faut pas pour autant oublier les réseaux indiens, libanais, arméniens et juifs.

-Une bonne partie des Suds les plus en difficultés (PMA) ne sont pas concernés par cette mise en réseau. Ils sont à l'écart des flux principaux qui animent le monde : **l'effet tunnel**.

### **-Les noeuds constituent les croisements majeurs**

-Certains lieux de la planète constituent des points d'ancrage et de concentration pour les réseaux. Les villes en particulier, véritables pôles de décision, concentrent activités d'innovation, de commandement et de contrôle; lorsqu'elles sont puissantes, ce qui est le cas des métropoles, elles sont en liaison avec le reste du Monde, en particulier grâce à des ports ou aéroports de dimension internationale.

-Les ports qui dominent aujourd'hui les échanges mondiaux ont été modernisés, étendus à des nouveaux bassins en eau profonde afin de recevoir des navires à fort tirant d'eau et adaptés aux nouveaux trafics, en particulier ceux des porte-conteneurs. Les aéroports qui relient les grandes villes sont des hubs ; malgré les nuisances, ils polarisent des activités toujours plus nombreuses. C'est dans ces pôles, enfin, que se réalisent les principales connexions entre les différents moyens de transport, sur des plates-formes multimodales.